L'Egalité
Le Socialiste — Le Travailleur

SECTION SPÉCIALE DE LA COUR DE DOUAI

Les travaux forcés aux bandits qui terrorisaient les fermiers de la région de Montreuil

Paul Quiertant 26 ans ; Roger Legrand, 24 ans ; Roger Quiertant, 22 ans, tous trois mécaniciens à Sévenay, et Abel Sueur, 28 ans, ouvrier agricole à Zeteux, avaient constitué une association de malfaiteurs qui, au cours du second semestre de l'année 1943, terrorisa la population agricole de la région de Montreuil.

Ces individus avaient d'abord tenté deux agressions qui demeurèrent sans résultat.

Pour forcer le succès de leurs expéditions, ils prirent le parti de s'armer.

Ils se procurèrent revolvers, armes de chasse ou fusil de guerre. N'hésitant pas à faire usage de ces engins, ils attaquèrent de juillet à novembre 1943, les fermes de Mme Renard, née Corlu, dont le mari est en captivité, MM Gallet, Leclercq-Gary, Joseph et Omer Rouard, Grenier, toutes exploitations s'étendant à Recourt et à Zateux.

Les bandits menaçaient de leurs armes les habitants des fermes qu'ils visitaient. Ils intimaient aux cultivateurs l'ordre de leur remettre bijoux et argent. Parfois, quand leurs victimes se montraient récalcitrantes, ils se livraient à des investigations dans les locaux et se servaient eux-mêmes.

Paul Quiertant, qui semble avoir été le chef et l'âme de la bande, préparait minutieusement les opérations. Il n'hésitait pas, à l'occasion, comme ce fut le cas chez Leclercq-Gary, à s'introduire dans la place qui allait être attaquée, comme valet de ferme, un valet qui ouvrait les portes aux malfaiteurs et prenait part, avec eux, au pillage.

Les quatre malfaiteurs ont comparu devant la Section spéciale de la Cour de Douai.

Quiertant Paul a été condamné aux travaux forcés à perpétuité ; Sueur at Legrand, à 20 ans de travaux forcés ; Quiertant Roger, à 15 ans de la même peine.

Le cas de ce dernier était moins grave, car on ne lui reprochait sa participation qu'à trois agressions.

Sueur, Legrand et R. Quiertant ont, en outre, été condamnés à 1.200 fr. d'amende et 10 ans d'interdiction de séjour.

L'enlèvement des tickets de ravitaillement à Fort-Mardyck

Chez la secrétaire de mairie de **Fort-Mardyck**, se présentèrent trois hommes qui dérobèrent les titres d'alimentation de la commune et le coffret qui les renfermait.

L'un de ces ravisseurs de tickets était Léon Bocage, 34 ans journalier à **Petit-Synthe**, Bocage s'étant muni, en la circonstance, d'un pistolet qu'il tenait de son frère André, 36 ans, employé à la S.N.C.F. à Petite-Synthe.

Par contumace, la Section spéciale a condamné **Léon Bocage à 5 ans de travaux forcés et André à 5 ans de réclusion.** Tous deux se sont également vus infliger 5 ans d'interdiction de séjour et 1.200 fr. d'amende.

* *

Poursuivi pour activité communiste, Henri Ingrela, 21 ans, vaticheur, 44, rue d'Isly, à **Roubaix**, a été condamné à 15 mois de prison et 1.200 fr d'amende

PILULES FOSTER
pour les REINS ET LA VESSIE
Toutes Pharmacies
Lab. Foster, 26, rue St-Ferdinand, Paris
Visa N° 158-P-591

LE CHARBON

FOYERS DOMESTIQUES

Dans la région nord minière, les coupons 3 et 5 de la carte de foyers domestiques sont validés pour juin avec les valeurs suivantes en charbon :

Coupon n° 3 : cartes avec gaz, sans valeur ; cartes sans gaz, blanches et jaunes : 50 kilos ; rouges et vertes : 100 kilos

Coupon n° 5 : cartes blanches et jaunes, avec ou sans gaz : 50 kilos ; cartes rouges et vertes, avec ou sans gaz : 100 kilos.

Dans la région minière, les coupons 1 à 6, validés par arrêtés antérieurs, continueront d'être servis en juin dans les conditions et valeurs déjà définies. Il n'y aura pas de nouveaux coupons validés en juin.

Dans l'ensemble du département, les coupons 1 et 2 restent valables en juin, suivant les modalités antérieures.

Les marchands de charbon, détenteurs de schlamms et de mixtes, pourront en délivrer 150 kilos en remplacement de 50 kilos de charbon. Il en est de même pour le poussier de coke des usines à gaz assimilé aux schlamms et mixtes. Le coke et le gréaillon de coke seront livrés au même poids que le charbon.

PETITE INDUSTRIE

Les négociants et les Mines pourront approvisionner les titulaires de cartes de Petite Industrie des communes de la région minière jusqu'à concurrence du tonnage annuel à livrer, fixé par l'arrêté du 28 mars.

Dans la région non minière, les négociants continueront de servir les cartes de Petite Industrie conformément aux prescriptions de l'arrêté du 28 mars. Il commenceront à servir en juin la première mensualité des cartes de 6e catégorie (A et B).

Les titulaires de cartes de Petite Industrie qui disposent de moyens de transports routiers pourront bénéficier des avantages prévus par l'arrêté A 76/BC du 20 avril 1944, s'il s'agit de Services publics ou par l'arrêté A 79/BC du 19 mai 1944, pour les autres catégories.

Toutes les dispositions ci-dessus ne s'appliquent pas aux cartes de la 2e catégorie C (Battages) qui continueront, jusqu'à nouvel avis, d'être servies exclusivement sur bons émis par le Groupement Charbonnier Départemental, après avis du Génie Rural.

Demeurent valables, pendant le mois de juin, les dispositions prévues par les arrêtés antérieurs, en ce qu'elles n'ont rien de contraire au présent arrêté.

ROUBAIX

ENCORE UNE !

Un bécanier a opéré dans le hall de l'Office du Travail, rue Pasteur, où il a subtilisé la bicyclette de M. Séraphin Devos, 49 ans, ouvrier couvreur, demeurant 230 rue de l'Alma. Enquête en cours.

ATTENTION A LA POUTRE

Vers 15 h 45, l'ouvrier Auguste Deryckx, 53 ans, demeurant rue de Roubaix à Mouscron (Belgique), travaillant pour le compte de M. Lucien Cream, entrepreneur de maçonnerie à Tourcoing, rue de Nency, procédait au démontage d'un échafaudage dans la rue de l'Hospice. Soudain, un mât tomba et atteignit Mme Rosa Quivvin, épouse Lambert, 50 ans, ménagère, 24, rue Nain, qui fut légèrement blessée à la hanche droite.

Distribution des feuilles semestrielles de coupons et validation des cartes « T »

La distribution des feuilles de coupons, valables pour le 2e semestre 1944, et la validation des cartes « T » commenceront salle à Henri Watremez n, rue de l'Hospice, demain, lundi 12 juin : matin, de 8 h. 30 à 11 h. 45, numéros 1 à 4.000 ; soir, de 14 h 30 à 17 h. 45, 4.001 à 8.000.

Toute carte présentée en dehors de l'ordre ci-dessus ne pourra être servie qu'avec un retard[illegible], c'est-à-dire le lundi 19 juin, toute la journée.

Le service de santé

Permanence médicale. — MM. Daniel Picot, 126, Brand Rue ; Joseph Charrasse, 48, boulevard d'Armentières, il ne doit être fait appel à l'un de ces praticiens qu'en cas d'absence du médecin de famille et lorsqu'il y a urgence ou absolue nécessité.

Pharmacies de garde. — Roubaix : MM. Constant, 1, boulevard de Paris ; Alexandre, 200, rue de l'Ommelet.

Lers : M. Bourel, 43, rue Joseph Lefebvre.

Wattrelos : M. Lamblin, 1, rue de l'Union.

Les pharmaciens assureront la permanence jusqu'au lundi 19 juin, à 14 heures.

M. Thaliemmes, 116, rue du Moulin, assurera le service de nuit en remplacement de M. Alexandre.

Assistance aux vieillards infirmes et incurables

Le paiement aura lieu au Bureau de Bienfaisance dans l'ordre nonérique d'après l'horaire suivant :

Mercredi 13 juin : de 8 h. 30 à 11 h. : 1 à 100 ; 9 h., 101 à 350 ; 10 h., 351 à 600 ; 11 h., 601 à 750 ; 14 h., 751 à 1.000 ; 15 h., 1.001 à 1.250 ; 16 h., 1.251 à 1.500 ; 17 h., 1.501 à 1.800.

Mercredi 14 juin : à 8 h. 30, 1.801 à 1.700 ; 9 h., 1.701 à 1.850 ; 10 h., 1.851 à 2.000 ; 11 h., 2.001 à 2.250 ; 14 h., 2.251 à 2.600 ; 15 h., 2.601 à 2.850 ; 16 h., 2.851 à 3.150 ; 17 h., 3.151 à 3.181.

Assistance à la Famille, néanmoins maternel. — Le paiement des allocations et primes aura lieu au Bureau de Bienfaisance, le samedi 17 juin, de 9 heures à midi.

L'Electricité, c'est l'avenir des jeunes
ETUDIEZ CHEZ VOUS SANS INTERROMPRE VOS OCCUPATIONS
L'ÉLECTRICITÉ ET SES APPLICATIONS
AMPLIFICATION TELEVISION CINEMA
INSTITUT ELECTRO-RADIO
6, RUE DE TEHERAN — PARIS (8e)
LUMINEUSE BROCHURE GRATUITE SUR DEMANDE

Conservatoire de Musique

RÉSULTATS DES CONCOURS DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

Classe de flûte (professeur : M. Dussueoy) : 1er prix à l'unanimité avec félicitations du jury : Gulot Raymond.

Classe de hautbois (professeur : M. Vendeputte) : 2e prix à l'unanimité : Duthieuw Gustave ; 1er accessit : Cerdon Maurice.

Classe de saxophone (professeur : M. Dillies) : 1er accessit : Prévot Gaston ; 2e accessit : Bliecq Lucien.

Classe de clarinette (professeur : M. Carpentier) : 2e prix à l'unanimité : Devogel Jacques ; 2e prix : Lepers Marcel, Delerue Georges ; 1er accessit à l'unanimité : Scheefer André.

Le jury était composé de : M. Alfred Desencios, président, 1er Grand Prix de Rome, et de MM. Alfred Wilhem, président de la Grande Harmonie, administrateur ; Legrand, 1er prix du Conservatoire de Paris ; Delemotte, lauréat du Conservatoire de Paris ; Béhiela ; Robert Hennebelle ; Paul Delmet.

ASSOCIATION DES FAMILLES

De toutes parts se constituent en ce moment les associations familiales de droit semi-public en application de la loi Gounot.

La Comité de coordination et d'action des mouvements familiaux de Roubaix travaille activement à la constitution de l'Association des familles de Roubaix.

L'assemblée générale constitutive aura lieu le dimanche 25 juin. Pourront assister à cette assemblée les adhérents qui auront remis leur bulletin d'adhésion et payé leur cotisation au plus tard pour le 16 courant.

Le Comité de coordination rappelle que peuvent faire partie de la nouvelle association légale les familles françaises, même celles n'ayant qu'un enfant, constituées par le mariage et dont le chef est domicilié ou possède une propriété foncière dans la commune.

Il ne faut pas confondre la cotisation de l'Association de familles avec celle des associations familiales privées. Pour l'Association légale la cotisation est de 24 fr. réduit à 18 fr. pour les familles qui paient déjà une cotisation aux associations privées. Tous renseignements sont donnés et toutes adhésions reçues à la Maison de la Famille, 14, rue du Curé à Roubaix.

BOIS D'ALLUMAGE

La distribution des 10 kilos du bois d'allumage attribués à chaque foyer domestique, continuera aux chantiers de l'Assochar, 64, quai de Calais, dans l'ordre ci-après des numéros des tickets de bois :

Lundi 12 juin : matin, 24.301 à 24.400 ; soir, 24.401 à 24.600.
Mardi 13 juin : matin, 24.601 à 24.700 ; soir, 24.801 à 25.000.
Mercredi 14 juin : matin, 25.001 à 25.200 ; soir, 25.201 à 25.400.
Jeudi 15 juin : matin, 25.401 à 25.600 ; soir, 25.601 à 25.800.
Vendredi 16 juin : matin, 25.801 à 26.000 ; soir, 26.001 à 26.200.
Samedi 17 juin : matin, 26.201 à 26.400 ; soir, 26.401 à 26.600.

Il est rappelé qu'il ne s'agit pas des numéros de cartes d'alimentation, mais des numéros portés sur les tickets de bois.

Se munir des emballages nécessaires.

Les chantiers sont ouverts de 7 h 30 à midi et de 13 h. 30 à 17 heures.

ALCOOL A BRULER

Attribution du mois de juin

Distribution des bons d'alcool à brûler pour les familles de 1 à 3 personnes ne possédant pas le gaz, aux personnes inscrites, en possession d'une carte verte (carte d'alcool).

Jeudi 14 juin, n. 1 à 400 ; vendredi 16 401 à 800 ; lundi 19 801 à 1.200 ; mardi 20, 1.201 à 1.600.

La distribution se fera le matin, de 8 h. 30 à 11 h. 30 ; l'après-midi de 14 h. 30 à 17 h. 30.

Se munir de la carte d'alcool et des cartes de ravitaillement et de charbon. Se présenter à la mairie, 2e étage, guichet 13.

Les personnes qui ne se présenteront pas aux jour et heure fixés, verront leur attribution supprimée.

LE RENOUVELLEMENT DES LIVRETS DE PENSION DES OUVRIERS ET EMPLOYÉS DES MINES

Selon les indications portées sur le dernier feuillet de chaque livret de pension émis par la Caisse Autonome de Retraite des ouvriers mineurs, lorsque tous les coupons ont été payés, le titulaire doit, en vue du renouvellement des coupons, retourner à cette Caisse la feuille de tête et les souches des coupons détachés, en y joignant un certificat de vie.

Exceptionnellement et jusqu'à nouvel avis, après épuisement des coupons, le pensionné doit conserver son livret et n'adresser à la Caisse Autonome de retraites des ouvriers mineurs qu'un certificat de vie sur lequel il rappellera le numéro de sa pension et la lettre qui précède ce numéro.

ETAT CIVIL

Naissances : Jean-Louis Brochen, 63, rue de Lille. — Régis Vanniewenhuyse, 115, rue Daubenton. — Danièle Lulanie, 2, rue Jean-Jaurès, cour Renaissant, 3. — Jean Rivière, 32, rue Sally à Toufflers, né 20, Av. J.-Lagache. — Monique Olivier, 51, rue de l'Epeule, cour Desrousseaux, 16. — Nicole Delahy, 2, rue de la Limite, cour d'Hallain, 15.

Publications : Louis Frament, tamier, lid de Metz, clié St-Henri, 29, et Claira Sénéceaux, bobineuse, à Wattrelos. — Jacques Gadenne, employé à Mouvaux, et Denise Lebrun, couturière, 21, rue Puget.

Décès : Cécile Droulez, épouse Debuequoy, 43 ans, 234, rue de Lannoy. — Ignace Marrant, 64 ans, 27, rue Meyebeert, cour Devos. — Céline Cornette, épouse D'Hooge, 67 ans, 46 bis, rue des Filatures. — Andrée Scheirlinck, 3 mois, rue des Anges. — Emile Roucourt, 37 ans, 55, rue de Lannes. — Clémence Droulez, épouse Picavet, 70 ans, rue du Chevalier-Roland (Barasquement). — Robert Niverse, 17 ans, 36, place de la Fraternité.

WATTRELOS

Etat civil. — Naissance : Nadine Decruyenaere, rue de France, 21.

Publications : Alfred Derce, coiffeur, hameau du Breull, 29, et Denise Vanottegem, tricoteuse, sentier de la Belle-Promenade, 29 ; Louis Froment, lamier, boul. de Metz, cité St-Henri, 20, à Roubaix, et Claire Décoeur, bobineuse, rue des Champs, 72 ; Gustave Dejas, charpentier, rue de la Martinoire, 79, et Joséphine Macchione, soigneuse, cité A.-Prouvost, 266 ; Albert D'hulst, né à la Martinique.

Décès. — Félicité Leman, 83 ans, rue des Ballons, 190. — Marie Van Honecker, épouse Desseyn, 66 ans, s.p., rue de Monscron, sentier Delbart, 99. — Mathilde Mouton, épouse Crépin, 84 ans, rue de Monscron, 291 bis. — Maurice Gadeyne, 51 ans, commerçant, rue de Monscron, 141.

CROIX

Bons de chaussures. — Les personnes qui ont déposé une demande en juin de bons de chaussures, usage Ville, cadets et fillettes, usage Ville hommes, usage Travail sont informées que leur demande sera rejetée faute de bons. la Commission n'en ayant pas reçu pour ce mois-ci.

Etat civil. — Naissances : Deschoemacker Camille, contour Saint-Pierre, 18 né à la Maternité.

WASQUEHAL

LES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon pour juin, se terminera demain lundi 12 juin au Cercle Saint-Clément, rue de Tourcoing pour le secteur N° 7 comprenant la route de Tourcoing, rue La Fontaine, Hameau du Cartelot, avenue de la Marne, rue Charles Delescluse, rue du Molinel, rue de Mouvaux, rue du Tries (Capreau et Centre), Impasse du Plomeux, rue Lamartine, rue Rosa Bonheure, quai des Alliés, rue Carpeaux, cour Lepers, rue Cocheteux, rue Testelin, rue Favreuil, avenue Lyautey, rue Philippe le Bon, rue E. Guillaume, rue Watteau et rue Voltaire.

SOUPES POPULAIRES

L'inscription des bénéficiaires des soupes populaires pour la semaine du 10 au 24 juin aura lieu vendredi de 14 à 15 h. 30 à la salle des fêtes, rue de Roubaix, pour le Capreau et la Pienche-au-Riez et samedi de 8 h. 30 à 11 h. 30 à la salle des fêtes rue Jean-Macé pour le Centre et le Noir-Bonnet.

FLERS

Permanence des équipes d'urgence. — Une réunion préparatoire à la formation des équipes d'urgence de la Croix Rouge Française s'est tenue le jeudi 6 courant, à 20 heures, à la Salle des Fêtes de Flers-Breucq.

L'on sait que ces équipes sont destinées à être mises à la disposition de la Défense Passive, en cas de bombardements aériens.

Le Directeur des Equipes d'urgence des Communes de la Circonscription de Roubaix fit un exposé de l'organisation générale de ces équipes et précisa leur rôle dans les dispositifs de secours.

M. le Maire de Flers avait tenu à envoyer à cette réunion le Directeur adjoint de la Défense Passive.

A l'issue de la réunion, des dispositions nécessaires ont été prises pour procéder à la constitution immédiate des équipes et des différents services.

Etat civil. — Naissances : Chantal Boutry, 1, rue d'Epinoy. — Thérèse Legraud, 2, rue d'Ascq. — Gisèle Clause 56, rue J. Guesde. — Eveline Paque, 7 rue E. Zola — Gérard Houzet, 5, rue Kléber.

LEERS

UN TAUREAU EST ABATTU LA NUIT DANS UNE PATURE

M. Jean Decottignies, cultivateur, située dans la rue de Roubaix à 65, rue de Lys, possède une pâture à l'emplacement d'un ancien terrain de briqueterie. Depuis quelques temps quatre bovins y broutent l'herbe et étant donné l'éloignement de la ferme, passent la nuit sur place. Ceci n'a pas été sans être aperçu par certains rôdeurs, qui profitant de l'obscurité de la nuit de vendredi à samedi s'introduisirent dans la pâture et abattirent d'un des bovins, un taureau de 250 kg. environ, qu'ils emportèrent ensuite.

Ce n'est que samedi qu'un parent de M. Decottignies, en l'absence de celui-ci, fut prévenu et vint sur place se rendre compte de la disparition de l'animal dont il ne retrouva plus que quelques entrailles. Il n'eut plus que la ressource de conter cette sanglante histoire au Bureau de police qui dès samedi matin entreprit une enquête.

LYS-LEZ-LANNOY

Protéger les récoltes et le propriété d'autrui. — La fermeture des écoles donne aux enfants mis les loisirs, mais la surveillance est de ce fait, rendue nulle et les élèves pénètrent dans les champs et jardins et y causent de nombreux dégâts, d'aucuns s'introduisant dans les immeubles non habités et dans les abris et détériorent ces ouvrages. La police a été alertée et des sanctions seront prises.

HALLUIN

Pharmacien de service. — La permanence sera assurée le lundi 12 juin, de 9 à 14 h., par M. Deeptes, rue de Lille.

Funérailles. — Samedi ont eu lieu au milieu d'une affluence considérable les funérailles de M. Camille Gratry, pèrent, tinlaire de la médaille d'or du travail, ancien directeur des Etablissements Gratry.

Le deuil était conduit par MM. André et Lucien Gryspeerdit, fils du disparu.

Des couronnes avaient été offertes par le Conseil d'administration ; la maison de Lille et une plaque par le personnel de l'usine d'Halluin.

Dans la très nombreuse assistance, on remarquait M. Charles Gratry, représentant le Conseil d'administration de la Compagnie ; de nombreux conseillers municipaux ; les présidents des sociétés locales ; une très importante délégation du personnel de l'usine d'Halluin et bon nombre de personnalités locales.

A l'issue de l'aisonle, le corps fut conduit au cimetière communal où a lieu l'inhumation dans le caveau de famille.

Etat civil. — Naissance : Jean-Paul Dejonghe, 26, chemin du Linselles.

RONCQ

Service de l'ébouage. — Il est interdit de déposer dans les poubelles autre chose que des ordures ménagères. Les fanes de pommes de terre et les mauvaises herbes des jardins ne seront plus enlevées par l'ébouseur.

En ce qui concerne les débris de linoléum, il est recommandé de ne pas déposer en vrac les vieux fils de fer, grillage, etc., mais de faire des petites bottes, plus facilement manibles.

Le charbon. — Les inscriptions de commandes de charbon au Consortium charbonnier (bureau de la rue du Docteur-Calmette), commencent pour Roncq-Centre, demain lundi 12 juin.

MOUVAUX

Etat civil. — Décès : Marie Delmotte, veuve Lehrun, 74, rue de Lille.

MARCQ-EN-BARŒUL

Le coup du charbon. — Mme Brebion, née Brebion Germaine, débitante de boissons, demeurant à Marcq-en-Barœuil, 160, avenue de la République, a porté plainte contre un sieur Soen Robert, demeurant à Bailleul, sans autre indication, qui s'est fait remettre par la plaignante sa carte de charbon et une somme de 2.000 francs en lui promettant de lui rapporter 2000 kilos de charbon qu'il devait prendre aux Mines et qui n'a pas donné signe de vie depuis lors.

Nourrissons. — La consultation aura lieu mardi 13, de 16 à 17 h., au Secteur rue Delcenserie, pour les quartiers de Rouges-Herres, Croise-Laroche et Bois-Blancs ; renseignements et secours aux habitants privés de ressources pour la période de mai le mardi 13 dans les différents secteurs aux heures habituelles.

Etat civil. — Naissances : Jean-Claude de Vèglet, rue de la Paix, 10 ; Bernard Besin, boulevard Clemenceau, 78.

Publications : Maurice Colna, employé, rue Carnobert, 14 et Raymonde Massalingère, rue des Fauvettes, 14 ; Georges Debonnet, journalier, rue Scrive, 2 et Agnès Jongheryck, confectionneuse à Armentières ; Maurice Sulmon, sapeur-pompier à Lille et Jeanne Duyver, couturière, rue du Dépôt, 148 ; Alphonse Diérick, manœuvre, rue de la Briqueterie, 5 et Augusta Célisse, cardeuse rue Jacquard, 137 ; Roger Marissal, secrétaire, boulevard, 293 et Renée De Masschalck, employée à Haubourdin ; Achille Trotin, employé de train à Houbaix et Claire Macout, emballeuse, rue du Quesnes, 248 ; Gaston Valiaeys, employé à Lille et Raymonde Dupuis, employée rue de Rouges-Barres ; Etienne Owczarek, employé de Mairie à Lille et Simone Roland, rue Nationale 66 ; Auguste Poiret, chef d'équipe à Hellemmes et Augustine Nattez, rue du Buisson, 179 ; Florentin Stamens, s.p., rue de Tourcoing, 4 et Jeanne Dupelanque, s.p. à Croix ; André Tréfelle, manœuvre, cour Robart, 6 et Jeanne Parzys, rue Fouquet, 23.

Décès : Julien Protin, 54 ans, contrôleur des douanes, avenue de Flandre, 43 ; Arthur Duhart, 75 ans, rue du Buisson prolongée, 27.

MARQUETTE

Encore une ! — M. Devibre Henri, ouvrier agricole, demeurant à Marquette, 183, route de Menin, a porté plainte pour vol de sa bicyclette commis le 9 juin, rue Jean-Baptiste-Ducroquet, à Marcq-en-Barœuil, face à la maison Badrin. Préjudice : 2.000 francs.

COUR D'APPEL DE DOUAI

LES TISSUS ET L'ACOMPTE A ROUBAIX

Un marché fut passé pour une vente de tissus à Roubaix. Au vu d'échantillons, l'acquéreur remit un acompte de 10.000 fr. aux vendeurs : Fernand Brasly, 36 ans, rattacheur, 85, rue Rosenraewert, et à un nommé Soleau.

Dès lors, pour la livraison des étoffes qui devait être effectuée par un sieur Gress.

Brasly, Gress et Soleau se partagèrent les arrhes, mais leur client attend toujours sa « camelotte ».

Les juges lillois ont infligé à Brasly une peine, n'emprisonnement de deux ans, se confondant avec une autre sanction, et 5.000 fr. d'amende.

La Cour a réduit la peine à 18 mois pour l'emprisonnement et a confirmé l'amende.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 11 au 12 juin, le CAMOUFLAGE ADOLLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 02 à 5 h. 10

TOURCOING

FEU DE CHEMINÉE

Les pompiers ont dû intervenir vers 9 h. 30, chez M. D. Lepers, commerçant, 78, rue de Calais, où le feu s'était communiqué à la cheminée. Dégâts insignifiants.

IL FALLAIT LE SIGNALER

M. Vervène Léon a fait l'objet d'un procès pour avoir omis d'indiquer par une pancarte qu'il avait un logement à louer. Il, rue de Paris.

Il est rappelé que tous les locaux vacants doivent être signalés.

Échange des masques à gaz

RUE CARNOT N° 3 (1er ETAGE)

Mercredi 14 juin, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h., rue Houchard ; de 15 à 17 h., rues Jean Bart et Jeunier.

Jeudi 15, de 9 à 12 h., rue Ingres (de la rue Archimède à la rue Bassée) ; de 14 à 17 h., rues La Fontaine et Kellerman.

Vendredi 16, de 9 à 10 h., rue de la Tour d'Auvergne ; de 10 à 12 h., rue Madagascar ; de 14 à 17 h., rue de la Latte (de la rue de Menin à la rue Racine).

Samedi 17, de 9 à 10 h., rue de con ; de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h., rue des Manufactures.

Dimanche 18, de 9 à 11 h., réservé strictement aux habitants des rues désignées ci-dessus ne pouvant quitter leur travail en semaine.

Se munir de la carte d'identité.

RENOUVELLEMENT DE LA CARTE T

Tout consommateur en possession actuellement de la carte individuelle d'alimentation catégorie T aura à fournir, pour continuer à bénéficier du classement dans cette catégorie durant le 2e trimestre 1944, une attestation de son employeur indiquant la nature de l'emploi exercé et le nombre d'heures travaillées habituellement par semaine.

Ces attestations seront à déposer à la Mairie annexe, 2, rue Paul Doumer, pour le 20 juin, dernier délai, faute du quel les bénéficiaires ne pourraient plus prétendre au classement en catégorie T pour le mois de juillet.

Sont dispensées de cette formalité, les consommateurs porteurs de la carte spéciale M ou MT, les mères de famille, les médecins, les infirmières, les aveugles, infirmes, mutilés de guerre ou du travail, prisonnière de guerre rapatriés.

ENQUÊTE ADMINISTRATIVE

Les consorts Duvillier-Watine à Roubaix sollicitent l'autorisation de lotir un terrain leur appartenant, d'une superficie de 38 ares environ, situé à Tourcoing, front à la rue La Rochefoucauld et cadastré sous le N° 602 p de la section D.

Les pièces de l'affaire seront déposées pendant huit jours au Secrétariat de la Mairie, du 12 au 19 juin 1944 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Le mardi 20 juin 1944, un Commissaire enquêteur recevra à l'Hôtel de Ville, Bureau du Secrétariat, de 14 à 17 heures, les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

Sociétés et Comités

POUR LES VEUVES DE GUERRE ET LES FAMILLES DE PRISONNIERS. — La Famille du Soldat Tourquennois a reçu la somme de 777 fr. 20 recueillie dans un tronc déposé à la Société Coopérative « L'Espérance ».

Le bureau remercie toutes les personnes qui ont bien voulu participer à cette collecte.

MUTUELLE AU DECES DES EMPLOYES ET OUVRIERS DES SERVICES MUNICIPAUX. — Les funérailles de M. Lemaire Charles, ouvrier au service des Ecoles, auront lieu mercredi 14 juin, à 8 h. 45, en l'église St-Jacques. Assemblée à la maison mortuaire à 8 h. 30, 46, rue Raspail.

ETAT CIVIL

Naissances : Etienne Dupont, rue Dunkerque, 90. — Odette Lefevre, rue Pt de Neuville. — Jean-Pierre Chastain, rue d'Hazebrouck, 37. — Roger Bintel, rue Bourgogne. Appt 381. — Alain Delplanque, rue Descartes, 21. — Maryvone Spetroucq, rue Dr Dewyb, 35. — Bernard Dubois, rue Cherfeuil, 40. — Roselyne Lebrun, rue Mouveron, 77.

Publications : Louis Hanquart, cordonnier, rue Dr Dupont, 17, et Simone Mast, couturière, à Roubaix. — René Vandembulcke, rentreur, rue Jules-Guesde, 12, et Janina Mazarek, bobineuse, à Neuville en Ferrain.

Décès : Henri Hns, 49 ans, rue L. Salembien, 53, déc. rue Ysar, 372. — Henri Desgro, 79 ans, rue Dragon, déc. rue Nationale, 138. — Pierre Debruyne, 87 ans, rue d'Havré, 3. — Maria Paco, 49 ans, épouse Louis Dutrier, rue de la Ferme, cour Liagre, 22. — Camille Malfait, 76 ans, Vve Pierre Duthoit, rue du Bois, 100, déc. rue Ysar, 370. — Clémence Verralle, célibataire, 79 ans, rue Faidherbe, 18. — Hélène Deraet, 52 ans, épouse Félicien Givry, rue Serpentine, 1, déc. rue Nationale, 138.

Les Spectacles dans la Région

A ROUBAIX

COLISEE Ce soir, à 5 h. 30 et 8 h. Ldi et Jeudi : 3 h. at 5 h. **LES AVENTURES FANTASTIQUES DU BARON MUNCHHAUSEN** Un film en couleurs prodigieux

ALCAZAR Dim. : 2.30, 5.15 et 8 h. Lundi : 3 h. 30 et 7 h. 30 « **LA COUPOLE DE LA MORT** » avec les « ROIS DU RISQUE » La sem. prochaine : **Pierre et Jean** Loc. : Sam. 2 h. à 6.30. Dim. 10 à 12 h.

TRAMWAYS Dim. : 5 h. 15, 8 h. Lundi : 3.30 et 8 h. Les « ROIS DU RISQUE » dans « **LA COUPOLE DE LA MORT** » Un drame de cirque bouleversant La sem. prochaine : **Pierre et Jean**

A WATTRELOS

METRO 240, rue Carnot. Wattrelos Ce soir, à 5 h. 30 et 8 h. Ldi et Jdi : mat. 3 h., soirée 7 h. 30 « **PONTCARRAL », Colonel d'Empire**

LES COMMANDES DE CHARBON

A HEM

Au coté de Tilleul. — 15 juin. — Rues du Cimetière, de Lannoy, du Nouveau-Citron, de Willems, imp. Bayard, rue de Sailly, Braquaval, J.-Guesde (numéros pairs et impairs), rue de Lannoy (jusque St-Pierre exclus, y compris les rues adjacentes), rue de la Lévarte, du Vieux-Citron, cour Plouvier, imp. Vandersporte, rues des Briquetteries, imp. Desurmont (pour la côté impair), imp. Belle, cour Jérome, Pipart et Lefebvre pour le côté pair, imp. de la Lévarte, rues des Ecoles, cour Christiane, des Trois-Femmes, rue J.-Guesde (pair et impair de St-Pierre jusque Bifur y compris les rues adjacentes), imp. St-Pierre.

14 juin. — Rues de la Vallée, du Cimetière, de la Lionderie, cour Loridan, imp. Liénard, ring, Delaille (pour le côté pair), chem. des Trois-Baudets, cour Delgrange, briqueteries Briffaut, cour Delcroix, cité Six, imp. Vandemeulebrouck (pour le côté impair), rue du Calvaire, de Moscou, du Voisinage, de la Gare, du Rivage, Gambette, cour Drolsart, cour Ducaltichon cour Béghin, pl. de la République, rues J.-Perry, du Dr-Coubronne.

17 juin. — Rue de Lille (numéros pairs at impair, du Bifur au Hempompont, y compris les rues adjacentes), rues Vaillant, cour Jacquart, cité Franchomme, Picavet, Droulet, cité Lamoyr, Molenaert, rue de l'Industrie, V.-Hugo cour Michel cour Mollet, imp. de Jummé.

Rues Leclercq, Taffin, de la Tribonnerie, de Tries, cité Leclercq, cité Toulemonde, sent. Delporte, rue de Croix, du Petit-Flot, av. Mosart, cour Leplat, boul. Clemenceau, rue de Roubaix, de Beaumont, rang, Delplanque, rue J.-Jaurès numéros impairs et les rues adjacentes), imp. de la Cave, sent. Simoens, cour Droisart.

19 juin. — Rues J.-Jaurès (numéros pairs et quartiers des Trois-Baudets), rue du Bas-Voisinage, imp. Debuschère, sent. Loridan, imp. Dhalluin, imp. Briffaut, rues A.-Robot, Abbé-Lemire, Poch, Pasteur et de la Justice.

TRESSIN

Ouverture de la succursale de la Caisse d'Épargne

Dimanche matin, à 8 h. 45, sous la présidence de M. Poissonnier, président de la Caisse d'épargne de Roubaix, a eu lieu l'ouverture de la succursale de Tressin.

Assistaient à cette inauguration, outre les membres de la commission administrative de la Caisse d'épargne de Roubaix, M. Brabant, maire, président de la nouvelle succursale, entouré des administrateurs qui ont été nommés pour cette succursale.

M. Poissonnier, dans une brève allocution, remercie bien vivement l'administration municipale du concours éclairé qu'elle a accordé à la Caisse d'épargne en vue de la création d'une succursale de la Caisse d'épargne de Roubaix à Tressin et remercie les administrateurs présents d'avoir bien voulu répondre à son appel. Il forme des vœux pour ce nouveau bureau prenne un essor digne de la population laborieuse et féconde de Tressin et souhaite à M. Dhelin, le nouveau sous-caissier, une longue, heureuse et féconde carrière.

A l'issue de cette inauguration, la première séance d'opérations a eu lieu avec comme administrateur de service, M. Brabant, maire, président.

Tribunal correctionnel de Lille

Les denrées rationnées. — Charles Kimmes, 57 ans, rue d'Artois, à Lille, s'est fait remettre de l'argent en promettant des denrées rationnées et des spiritueux. Il n'a rien livré : 6 mois d'emprisonnement.

Le bon de charbon. — 1 mois d'emprisonnement à Alice Hanlt, 27 ans, ménagère à **Victoires**, qui s'est fait remettre 430 francs en promettant un bon de charbon.

La bête d'autrui. — 8 mois à Gustave Van Oost, 50 ans, sans domicile fixe, qui a dérobé draps de lit et couvertures à l'armée du Salut.

— 4 mois pour vol de chaussures à Marguerite Desmitt, femme Chabeau, ménagère, rue Dubrunfaut, à **Lille**.

— 6 mois à Raymond Delbecq, courtier à **Lamma**, cité Kuhlmann, pour vol de cinq colis postaux.

— 4 mois à Georges Quièvreux, lacteur militaire à la S.N.C.F., demeurant à **Seingbin-en-Weppes**, pour vol d'un litre de spiritueux et de divers objets à la S.N.C.F.

— 4 mois à André Deamoucron, rue Ferrer, à **Lille**, et à Clément Hellebois, tuyauteur à **Hellemmes**, rue du Docteur-Calmette, et à Albert Defives, rue Dordin, à **Hellemmes**, pour vol de courroies chez un marchand de cuir.

— 8 mois à Jules Vandaele, de **Wervein**, et à Albert Blettery, même commune, pour vol d'une motocyclette.

Le sapeur-pompier. — Raymond Demettre, 21 ans, sapeur-pompier à **Feurcoing**, rue du Rinlielet, a été condamné avec sursis pour violences spéciales envers des jeunes filles.

ANNONCES LÉGALES

Etude de Me ROQUETTE, avoué à Cambrai, 6, rue de Flandre. — Assistance judiciaire, décision du 26-7-1943. — D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Cambrai le 13 janvier 1944, enregistré, entre : DISLAIRE Jean, époux WAXIN Jane, demeurant à Bévincourt, demandeur ayant pour avoué Me Roquette, et WAXIN Jana, son épouse, demeurant à Caudry, défaillante. Il appert que le divorce a été prononcé d'entre lesdits époux au profit du mari. — Pour extrait. Signé : ROQUETTE, et enregistré.